



# Ville de MARLES-LES-MINES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE



**DÉCISION DU MAIRE N° 2025-29      DU 18 AOÛT 2025      PUBLIÉE LE 19 AOÛT 2025**

**CONTRAT DE CESSION AVEC MAC PRODUCTIONS POUR LE SPECTACLE « JOSSELYN PRUD'HOM FRENCH PROJECT » LE 13 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit août ;

Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22 ;

Vu la délibération n°03.04.25.07 du 03 avril 2025 portant délégations consenties au maire par le conseil municipal ;

Considérant la mise en place d'actions culturelles au sein de l'espace culturel ;

Considérant la proposition de la SARL MAC PRODUCTIONS, dont le siège social est situé 14 rue Charles V, 75004 PARIS ;

### DÉCIDE

De signer un contrat de cession avec SARL MAC PRODUCTIONS, dont le siège social est situé 14 rue Charles V, 75004 PARIS, pour la représentation du spectacle « Josselin Prud'hom French Project », le 13 novembre 2025, à la salle Pignon à Marles-les-Mines.  
Le coût total de la représentation s'élève à 3 800,00€.

### PRÉCISE

Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion.

### INFORME

Que cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille, CS 62039, 05 rue Geoffroy Saint-Hilaire 59014 LILLE CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire de Marles-les-Mines, dans le même délai de deux mois. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant sa réponse. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérécurers citoyens » accessible par le site Internet « [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la réception  
en Sous-Préfecture, le

Et de la publication, le 19 août 2025

Fait à MARLES-LES-MINES, le 18 août 2025

**Pour expédition conforme**

Le Maire,  
  
  
Karine DERUELLE